

## C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

### Les ruraux, clients de second ordre ?

### Les reports se multiplient dans la desserte internet haute vitesse (IHV) dans le Haut-Saint-François

**COOKSHIRE-EATON, le 25 octobre 2022** – Le préfet de la MRC du Haut-Saint-François (HSF), Robert G. Roy, dénonce les nombreux reports dans le dossier de desserte IHV dans les secteurs ruraux de son territoire. Tous les foyers du HSF devaient être connectés à la fin septembre 2022. La date a été reportée à décembre 2022. Et maintenant, des citoyens apprennent que ce délai pourrait s'étirer jusqu'en mars 2023.

M. Roy se désolé : « Ce sont nos citoyens ruraux — nos parents, nos entrepreneurs et nos agriculteurs — qui sont laissés à eux-mêmes et c'est inacceptable. Car ce ne sont certainement pas les foyers situés en centres urbains qui ont un besoin pressant de services internet, puisqu'ils l'ont déjà. C'est dans nos secteurs ruraux que ce service essentiel fait défaut. Nous apprenions à l'été 2021 qu'un fournisseur de services internet (FSI) avait obtenu ses subventions pour desservir le HSF, et nous attendons toujours. C'est l'avenir de nos jeunes et de nos entrepreneurs de même que la vitalité même de nos villages qui se jouent. Je dénonce cette lenteur que je ne m'explique pas. »

Il faut savoir que la cartographie des zones mal desservies a été complétée dans le HSF par la MRC en février 2020 et que cette dernière la mettait au service du FSI. L'offre faite aux foyers qui ne bénéficieront pas d'une desserte en fibre optique d'opter pour le service satellitaire StarLink relègue encore une fois les populations rurales à un service de second ordre.

M. Roy renchérit : « Sachant que le HSF a un couvert forestier à 80 % de son territoire, devons-nous demander à nos résidents d'abattre leurs arbres afin de recevoir le signal ? Sans compter le fait que, bien que les équipements soient fournis gratuitement, l'installation de ceux-ci relève de la responsabilité de l'occupant. Pour ceux qui ne seraient pas en mesure de le faire eux-mêmes, voilà une dépense supplémentaire. Et cela, pour un service qui, bien qu'étant plus performant que les services satellitaires géostationnaires ou en orbite moyenne, n'offre pas la stabilité, la fiabilité et la performance d'une connexion fibrée. »

Au nom des citoyens du Haut-Saint-François, M. Roy demande au gouvernement de respecter sa promesse et de fournir en priorité le service internet haute vitesse en fibre optique aux zones rurales.

*La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 314 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.*

– 30 –

Source :  
Danielle Jean  
Conseillère en communications  
819 560-8500 poste 2208  
[djean.cld@hsfqc.ca](mailto:djean.cld@hsfqc.ca)

Informations :  
Robert G. Roy  
Préfet  
819 560-8400 poste 2106  
[prefet.mrc@hsfqc.ca](mailto:prefet.mrc@hsfqc.ca)